

République Démocratique du Congo



DECLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A L'OCCASION

**DE LA 75^{ème} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU
PROGRAMME DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS
UNIES POUR LES REFUGIES PAR SON EXCELLENCE
MONSIEUR SHABANI LUKOO BIHANGO J. VICE-PREMIER
MINISTRE, MINISTRE DE L'INTERIEUR, SECURITE,
DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES**

Genève, le 14 octobre 2024

(à vérifier à l'audition)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC), à l'occasion de la tenue de la 75^{ème} session du Comité Exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés.

Cette rencontre m'offre l'opportunité de saluer les efforts inlassables constamment fournis par le HCR, dans un environnement complexe, pour répondre aux défis de protection internationale des personnes déplacées de force.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

L'année dernière, du haut de cette chaire, mon Gouvernement avait peint le contexte difficile dans lequel les interventions humanitaires se déroulent en République Démocratique du Congo.

Malheureusement, à ce jour, cette situation est loin de s'améliorer au regard de différentes crises multiformes et diversifiées qui se manifestent à travers le monde.

En République Démocratique du Congo, les conflits armés continuent d'occasionner les déplacements forcés et massifs de populations aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Selon les statistiques au 31 juillet 2024, 1.063.997 réfugiés congolais ont trouvé asile principalement dans les pays limitrophes contre 525.630 réfugiés vivant en République Démocratique du Congo. A côté de cela, depuis le début de l'année 2024, près d'un million et demi des personnes sont nouvellement déplacées portant à environ 7.3 millions le nombre des déplacés internes, essentiellement dans la partie Est du pays. C'est presque l'équivalent de la population de plusieurs pays à travers le monde.

Ces déplacements s'accompagnent parfois des drames irréversibles notamment le viol des femmes et filles, l'insécurité alimentaire, la non scolarité des enfants ainsi que des nombreuses pertes en vies humaines.

Face au tableau présenté ci-haut, il est impérieux que la communauté internationale s'investisse courageusement aux côtés de mon Gouvernement, pour endiguer les causes endogènes et exogènes de ces crises, notamment la prolifération des groupes armés soutenus par certains pays voisins, poussés par des velléités de

prédation des ressources naturelles et minières que regorge mon pays.

Ceci est un appel à notre conscience collective à tous, pour mettre fin à cette crise humanitaire passée sous silence.

Dans cette perspective, conformément aux engagements souscrits dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés, la République Démocratique du Congo est déterminée à recevoir tous ses ressortissants dans le cadre du retour volontaire en respectant les conditions de sécurité et de dignité. C'est dans cette logique que les discussions enclenchées en particulier avec le Rwanda, à la demande du Président de la République, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, sous la facilitation du HCR ont eu lieu en mai 2023.

Ces discussions se sont poursuivies à travers la tenue des réunions techniques tripartites, en juin et novembre 2023.

Pour mon pays, la prochaine réunion tripartite doit se tenir avant la fin de ce mois à Addis Abeba en Ethiopie, selon le calendrier proposé par le HCR.

La République Démocratique du Congo appelle la communauté internationale à appuyer les efforts menés dans le cadre du retour des réfugiés de deux pays avec la mise en place des activités de réintégration, afin de le rendre réellement durable.

En ce qui concerne le rapatriement des réfugiés centrafricains, la République Démocratique du Congo soutient la Plateforme pour les solutions à cette crise, laquelle devra jouer pleinement son rôle.

S'agissant de la présence de 525.630 réfugiés sur le territoire congolais, mon Gouvernement plaide pour qu'une attention particulière soit accordée aux problèmes de ces réfugiés. Il est tout autant nécessaire de soutenir les communautés hôtes qui consentent d'énormes sacrifices pour l'accueil et le partage des quelques ressources disponibles avec ces personnes déracinées de force.

Concernant les engagements que la République Démocratique du Congo a pris lors du dernier Forum Mondial sur les Réfugiés de 2023, mon Gouvernement s'emploie à les mettre en œuvre, à travers une feuille de route déjà élaborée et qui sera progressivement déroulée avec tous les acteurs clés.

Quant à la question d'apatridie, des progrès ont été enregistrés dans ce domaine. Il s'agit entre autres, de l'adoption du Plan d'Action National de lutte contre l'apatridie, l'adoption des 12 feuilles de route provinciales sur 26 planifiées pour l'éradication de l'apatridie ainsi que l'adoption d'une feuille de route parlementaire sur la mise en œuvre des engagements de la RDC.

D'ici la fin de cette année, mon Gouvernement s'est assigné les objectifs ci-après :

- adhérer aux conventions des Nations-Unies de 1954 et 1961 relatives à l'apatridie ;
- lancer le processus de ratification du protocole à la Charte Africaine sur les aspects spécifiques du droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie en Afrique ;
- parachever la réforme de l'état civil.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais clore cette intervention sans remercier une fois encore la communauté internationale, à travers le HCR, pour l'excellente collaboration et l'attention soutenue qu'elle accorde et continuera d'accorder aux problèmes relevés ci-haut.

Je vous remercie.